

Point de situation Covid-19 au 08 avril 2020

Les filières connaissent un regain modéré d'abattage en semaine 14. A la distribution, la forte progression du haché de bœuf se confirme, compliquant la gestion des équilibres matière. La consommation d'agneau connaît également un rebond, bénéficiant aux produits français. Les cotations sont en revanche en forte baisse pour tous les types d'animaux, questionnant l'adéquation offre/demande.

Suivi économique par maillon – état des lieux et points de vigilance

Distribution

La consommation de viande bovine reste dynamique en GMS, au profit notamment des supermarchés et commerces de proximité, ainsi que dans les boucheries artisanales.

Après les viandes brutes mentionnées dans la note 6, de nouveaux indicateurs IRI confirment **la forte progression de la viande hachée, fraîche comme congelée depuis le début de la crise dans les circuits de la grande distribution.** Le chiffre d'affaire **de la viande hachée fraîche est ainsi en progression de 33 %** par rapport à 2019 sur les semaines 11 à 13. **Cette progression est de 90 % pour la viande hachée surgelée** (ces chiffres concernent uniquement les produits à poids fixe, et ne prennent pas en compte par exemple la viande hachée vendue au rayon trad').

Si la filière ne dispose pas d'indicateurs pour le quantifier précisément, **l'agneau se vend mieux** que les semaines précédentes. A l'approche de Pâques, la campagne de communication et la mobilisation des acteurs portent leurs fruits.

La filière **Veau a lancé un appel à la mobilisation des opérateurs et des distributeurs**, soutenue par une campagne radio et digitale, qui débutera en semaine 16, juste après Pâques. L'objectif est maintenir la présence du veau dans les linéaires et sur les étals.

La **boucherie artisanale** continue elle aussi à connaître des ventes dynamiques. La fédération des bouchers estime que le chiffre d'affaire a fortement progressé pour 2/3 des artisans (jusqu'à +30% pour certains d'entre eux), avec une baisse de fréquentation mais un doublement de la valeur de panier moyen. En revanche, 1/3 constatent une baisse de chiffre d'affaires, en lien avec la fermeture d'une grande partie des marchés de plein air.

Point de vigilance

- Difficulté de réapprovisionnement, notamment dans les grandes villes (surfaces plus petites, manque de visibilité). Capacité à maintenir les rayons pleins surtout en fin de journée.
- La capacité à maintenir des effectifs dans les plateformes logistiques et les magasins
- Répondre aux craintes du personnel en termes de protection sanitaire (masques, gants, gel hydro-alcoolique)

Abattage-découpe

En **bovins**, les abattages connaissent un rebond. La **semaine 14** se termine avec des tonnages abattus en **hausse de 7%** par rapport à la semaine 13 (mais en retrait de 15 % par rapport à la même semaine 2019).

Au global depuis le début du confinement (S 11 à 14), on estime que les tonnages abattus sont en **baisse de 6,5%** par rapport à 2019, soit une perte d'environ 6 000 tec sur 4 semaines.

- Pour les **jeunes bovins viande**, cette baisse est de **-3,3 %**
- Pour les **vaches à viande**, elle est de **-9,3 %**
- Pour les **vaches laitières**, elle est de **-4 %**

La confirmation d'une forte progression des ventes de viande hachée, au détriment de certaines pièces nobles notamment filets et faux-filets écoulées en RHD ou achetées à l'occasion de fêtes familiales, pose à nouveau la question de la valorisation de la viande hachée.

En **veau de boucherie**, les volumes abattus en semaine 14 sont plus élevés que ceux de la semaine 13, mais restent très en deçà des niveaux de 2019 : -21% en tec et -22% en têtes.

En **agneau**, les abattages d'agneaux français sont pratiquement normaux en S 14 pour faire face à la hausse des commandes de la part de la distribution.

Marché extérieur

Peu de changement par rapport à la note 5. L'Italie continue à demander fortement des muscles de la cuisse (globes). Les commandes de globes et d'avants se maintiennent à environ 80% d'une situation « normale » en Allemagne et en Grèce, suite au ralentissement des commandes en fin de semaine dernière. Un léger rebond est à noter sur la Grèce en lien avec la préparation de la Pâques Orthodoxe, le 19 avril.

Point de vigilance :

- Capacité à gérer l'équilibre matière et nécessité de valoriser la viande pour haché, produit le plus demandé par le consommateur.

Mise en marché

Italie. La demande en vif des importateurs est toujours bonne. Le facteur limitant serait plutôt l'offre française, actuellement faible tant pour la race Limousine que pour la race Charolaise. Si l'on compare la moyenne des semaines 12-13-14 en 2020 par rapport à cette même moyenne en 2019 les envois sont stables à -0,4%.

Espagne. La situation ne s'améliore pas. Les envois sont passés de 9918 têtes en semaine 12 à 7263 en semaine 13 puis à 5418 en semaine 14. Soit une baisse moyenne de 35% des envois sur ces 3 semaines comparés aux mêmes semaines en 2019.

Elevage

Dans la filière **bovine**, la reprise des abattages ne se traduit pas sur les prix en semaine 14.

La cotation des **vaches R** perd 1ct et s'établit à **3,74 €**, malgré une progression des abattages de 9 % entre les semaines 13 et 14. Pour rappel, les prix des vaches connaissent d'ordinaire une hausse saisonnière à cette période de l'année.

Ce sont les vaches mixtes et laitières qui connaissent les plus grosses baisses, en lien avec la réduction de production laitière organisée par les laiteries qui favorise les réformes de vaches. Ainsi, **la vache O** perd 8ct, à **2,94 €**, le niveau le plus bas depuis 2016. Par ailleurs ce prix n'avait plus été atteint à cette période de l'année depuis 2011.

Les Jeunes Bovins connaissent une nouvelle baisse également, à **3,89 €** pour le **JB U** (-4ct) et **3,71 €** pour le **JB R** (-6ct).

A l'inverse, les faibles disponibilités et le maintien de la demande italienne favorisent les cours des **broutards**, qui gagnent 2ct par rapport à la semaine dernière.

Les prix de **l'agneau** connaissent une baisse très importante de 35 ct, en s'établissant à **6,18 €**.

Point règlementaire général

Depuis le lundi 6 avril 2020, une attestation de déplacement numérique est disponible en alternative aux attestations papiers qui peuvent toutefois toujours être utilisées.

Le port du masque lors des déplacements est désormais obligatoire à Nice et à Sceaux.

A partir du mercredi 8 avril 2020, les activités sportives individuelles seront interdites entre 10h et 19H à Paris et dans plusieurs départements d'Ile de France. ■